



## Modules de sensibilisation à la santé mentale

RESEAU : Réseau Santé Mentale Hainaut Occidental

PERSONNE DE CONTACT : Dominique Leborgne, Coordinateur

TELEPHONE : 0479 76 71 64

MAIL : [dominique.leborgne@reseauho.be](mailto:dominique.leborgne@reseauho.be)

Les modules de sensibilisation à la santé mentale ont été co-construits avec différents partenaires (des secteurs santé mentale et hors santé mentale) du Réseau.

Au départ, le constat était la difficulté grandissante pour des acteurs de la formation et de l'insertion de travailler avec une partie de leur public présentant des difficultés psychologiques.

Les séances de sensibilisation proposées débutaient avec une partie théorique et se prolongeaient par des échanges reposant sur les réalités vécues par les participants.

Outre une approche théorique, ces rencontres ont aussi permis une meilleure connaissance des différents services (spécialisés en santé mentale et « généralistes ») qui n'ont pas toujours la possibilité de travailler ensemble.

A la suite de ces modules (3ième édition), la demande de travailler plus spécifiquement des situations individuelles s'est concrétisée par l'organisation de rencontres « cas pratiques » animées et supervisées par une psychiatre et une intervenante spécialisée.

Cette initiative n'a pas demandé de budget spécifique. Les partenaires « santé mentale » ont participé gratuitement pour les animations et les modules étaient gratuits pour les partenaires du Réseau Santé Mentale Hainaut Occidental. Les modules sont transférables pour l'ensemble des partenaires.

De modules voor sensibilisatie rond geestelijke gezondheid zijn opgemaakt in samenwerking met verschillende partners uit de sector GGz en buiten de sector GGz.

In het begin was er een groeiende moeilijkheid bij de vormings- en implementatie verantwoordelijken met een deel van hun publiek die psychologische moeilijkheden naar voor brachten.

De voorgestelde sensibilisatie sessies startten met een theoretisch deel en werden verder opgebouwd met reële casussen aangebracht door de deelnemers.

Naast een theoretische benadering, zorgden deze bijeenkomsten ook voor een betere kennis van de verschillende diensten, diensten gespecialiseerd in de geestelijke gezondheid en algemene diensten. Deze diensten hebben niet altijd de mogelijkheid om samen te werken.

Volgend op deze sessies (derde editie) de vraag om meer gericht te werken rond individuele casussen werd een concreet aanbod van ontmoetingen uitgewerkt geleid en gesuperviseerd door

een psychiater en een gespecialiseerde professional.

Dit initiatief heeft geen specifiek budget gevraagd. De partners GGz hebben gratis de bijeenkomsten gemodereerd. De modules waren gratis voor de partners van het netwerk Réseau Mentale Hainaut Occidental. De modules zijn transfereerbaar en geschikt voor alle partners.

## **1. Introduction**

Ce projet s'adresse aux partenaires du Réseau Santé mentale Hainaut Occidental, dont le territoire comprend des composantes urbaines (Tournai, Mouscron, Comines) mais aussi des localités semi-rurales et rurales. Afin de favoriser la participation, les lieux des séances de sensibilisation sont répartis géographiquement sur le territoire du Réseau Santé mentale Hainaut Occidental.

Ces modules ont été réalisés, en 2015 et en 2016 pour les partenaires de la Fonction 3. Ils ont été ouverts à l'ensemble des partenaires en 2017.

Le public cible pourrait se définir comme les travailleurs (hors secteur santé mentale) impliqués au quotidien dans leurs activités avec leurs publics respectifs. Il s'agit donc essentiellement de formateurs techniques et de travailleurs sociaux. Des partenaires « santé mentale » interviennent en fonction de leurs compétences et en lien avec les thématiques définies. La participation est gratuite et les partenaires, qui animent les séances, le font aussi gratuitement. Deux travailleurs par service peuvent participer afin de permettre des rencontres entre les institutions et de contribuer ainsi à renforcer la « dimension Réseau ».

## **2. Description du contenu de l'initiative :**

La création de modules de sensibilisation à la santé mentale a été envisagée initialement dans le cadre de la Fonction 3. En effet, il est apparu que plusieurs partenaires du secteur de la formation et de l'insertion étaient fréquemment confrontés avec des situations complexes concernant une partie de leur public cible.

Ces structures (CISP, ALE, FOREM, ...) accueillent aussi des personnes qui présentent des problèmes d'ordre psychologique. Ces difficultés se traduisent différemment (comportements « bizarres », absences fréquentes, tentative de suicide, agressivité, ...). Cette présence d'une souffrance psychique dans le champ de la formation et du travail social, quand elle est trop aigüe, peut avoir des conséquences qui vont parfois jusqu'à l'exclusion pour certains bénéficiaires.

Cela peut déstabiliser les intervenants dans la relation d'aide mais aussi provoquer une souffrance pour ceux-ci. Cette problématique vient complexifier le métier pour ces services qui ont, par

exemple, une finalité de formation et d'insertion et qui doivent aussi justifier quantitativement leur travail.

Des partenariats existaient depuis longtemps entre le secteur de la santé mentale et les acteurs de la Fonction 3. Cependant, de plus en plus de situations très complexes se présentent suite notamment aux nouvelles mesures qui concernent les « personnes les plus éloignées de l'emploi ». Il était donc important de renforcer l'articulation entre le champ de la santé mentale, celui de la formation et de l'insertion socio-professionnelle et au sens large les partenaires « hors santé mentale » par de nouvelles initiatives en lien avec la Réforme en Santé mentale.

Les cinq thématiques retenues pour ces modules sont : santé mentale et principales pathologies psychiatriques, les traitements médicamenteux, l'accompagnement et l'orientation en lien avec la « non demande », la notion de rétablissement, la problématique de l'internement.

### **3. Description des acteurs qui jouent un rôle actif et central dans le développement de la pratique innovante**

Chaque module est porté par un partenaire du secteur de la santé mentale.

- Santé mentale et principales pathologies psychiatriques : le SPAD « Bien chez soi »
- Traitements médicamenteux : psychiatre hospitalier « CRP-Les Marronniers »
- Accompagnement et orientation en lien avec la « non demande » : psychologue CRF « Le Cap et l'Ancre »
- La notion de rétablissement : coordinateurs des clubs socio thérapeutiques « Le B'Eau B'Art » et « Un Lieu un Lien »
- La problématique de l'internement : l'équipe TSI (Cour d'Appel de Mons, Province du Hainaut)

### **4. Réalisation d'un inventaire des résultats concrets**

De manière générale, on pourrait considérer que l'innovation s'accompagne d'« une relative prise de risque » quant à la réussite du projet.

C'est le cas pour ces modules qui vont se faire rencontrer, à partir d'un minimum théorique, des secteurs qui ont des codes, des référentiels, des cultures professionnelles différents.

Il s'agirait donc d'innovation organisationnelle puisque qu'il s'agit de davantage faire travailler ensemble des secteurs différents.

Les différentes parties des modules ont été réfléchies pour permettre un travail et des échanges sur les valeurs prônées par la Réforme à travers des thématiques comme le rétablissement, la déstigmatisation, les personnes internées, la confrontation avec les représentations de la « maladie mentale », ... Cela pourrait alors être une innovation par rapport à ces enjeux.

C'est aussi la possibilité d'impliquer concrètement plusieurs partenaires. Dès le départ, il a fallu s'entendre sur les bases et sur le fil rouge de la démarche. Par exemple, certains partenaires « santé

mentale » ne voyaient pas l'intérêt d'amener des références théoriques car cela risquait d'être contreproductif alors que la demande existait quant à cet apport théorique. Il était donc utile de co-construire la démarche avec les acteurs concernés pour avoir un accord minimum sur la finalité et le contenu.

Même si au départ, cette première initiative était destinée aux partenaires d'une même fonction, c'est aussi une manière différente de faire se rencontrer différents intervenants et donc de contribuer au renforcement du Réseau.

De plus, outre la partie théorique, les participants auront la possibilité d'évoquer des cas pratiques avec le groupe et donc de pouvoir aussi avoir différentes pistes de travail.

Enfin, chaque module réunissant une moyenne de 20 participants, ceux-ci s'engageaient à suivre les cinq modules de l'année. Une brève évaluation écrite de chaque séance clôturait les matinées.

L'évaluation concernait le contenu du module, les acquis et l'organisation. Elle permet donc de pouvoir recueillir différentes suggestions tant sur le fond que sur la forme.

##### 5. « Qu'avons-nous appris ? »

- La confirmation de l'importance de co-construire un outil tel que ces modules de sensibilisation avec l'ensemble des partenaires concernés afin de ne pas « projeter » ses représentations ou ses convictions mais de tenir compte des attentes et des besoins de tous les partenaires.
- L'intérêt de partir d'une base théorique accessible et de favoriser ensuite l'interactivité et les échanges d'expériences.
- L'affirmation d'une réelle demande de soutien pour de nombreux partenaires hors santé mentale.
- L'utilité de multiplier les initiatives favorisant les rencontres entre partenaires en partant de leurs réalités quotidiennes.